



10^{ème} ANIMATION
POUSSINS-POUSSINES (2008-2009)
SAMEDI 24 MARS 2018



Le Comité de judo de l'Essonne est heureux de vous inviter à sa 10^{ème} animation poussins/poussines (2008-2009), le **samedi 24 mars 2018 de 13h à 16h30 au dojo régional de Brétigny.**

- L'objectif de cette animation est de proposer aux clubs essonniers une manifestation éducative de qualité, coorganisée par les enseignants de ses clubs :
- Inscription préalable des participants sur l'extranet de la FF Judo,
- Participation active de chaque enseignant à l'encadrement de l'animation,
- Participation de hauts gradés et d'athlètes de haut niveau essonniers,
- Règles d'arbitrage simplifiées,
- Aire d'évolution adaptée,
- Ces dispositions permettent de garantir un temps de présence minimum au dojo et, dans tous les cas, un temps de pratique supérieur au temps d'attente.

Programme de l'après-midi :

- 12h30 Accueil des professeurs et assistants : briefing et répartition des rôles
- 13h00 à 13h30 Ouverture au public : accueil des clubs et pointage des participants
- 13h30 à 14h00 Echauffement de masse dirigé par des sportifs de haut niveau essonniers et l'ensemble des professeurs en judogi.
- (Pendant ce temps : constitution de poules)
- 14h30 Début de l'animation
- 16h30 Fin de l'animation
- A partir des inscriptions **préalablement réalisées par le club sur l'extranet de la FF Judo**, le professeur pointera les enfants effectivement présents, puis les accompagnera au vestiaire.
- À la fin de chaque poule, les combattants seront récompensés puis accompagnés à « l'espace photo » où ils seront pris en charge :
- Photo du groupe avec les athlètes de haut niveau,
- Goûter offert à chaque participant.
- Pour assurer la qualité de cette manifestation le professeur de chaque club engagé + un assistant par tranche de 10 poussins, devront être présents en judogi. Chaque club devra inscrire ses participants sur l'extranet de la FFJudo en indiquant bien leur poids **au plus tard le mercredi 20 mars 2017.**

Attention : aucune inscription ne sera possible sur place.

- La présence minimum d'un enseignant **en judogi** par club est obligatoire. Il participera activement à l'organisation de la manifestation : accueil de son club, encadrement de l'échauffement et arbitrage des randoris.
- **Chaque club devra être en mesure de présenter la carte de licence et le certificat médical de ses judokas présents sur le tatami.**

Alain Gourtay

Responsable des populations Poussins à minimes